<u>Agadir : Une MRE se plaint d'avoir été escroquée par une banque</u> Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 20-10-2009 23:53:11

Une Marocaine résidant en France a saisi la justice à Agadir pour réclamer l'annulation d'une vente aux enchères illégale d'un bien foncier déposé en garantie d'un crédit contracté auprès de la Banque populaire d'Agadir.

Dans sa plainte, Zahra Marhoum demande l'ouverture d'une enquête pour déterminer les circonstances et identifier les intervenants dans ce qu'elle appelle « une affaire d'escroquerie ».

En 2005, la plaignante contracte un crédit de 150.000 DH auprès de ladite banque pour l'acquisition d'une maison à Aglou, province de Tiznit et engage comme garantie le titre d'un lot de terrain d'une superficie de 1130 m? au lotissement Illigh à Agadir lui appartenant.

Le 6 août dernier, une surprise fâcheuse l'attendait. Au moment où elle s'est présentée à la banque pour une attestation de mainlevée sur son bien, on lui annonce que ledit bien a été vendu aux enchères en son absence.

Zahra Marhoum affirme dans sa plainte qu'elle a régulièrement honoré les mensualités relatives au crédit contracté et que du reste, elle n'a jamais été informée de la mise en vente publique de son bien.

A ce propos, la plaignante dit n'avoir jamais communiqué l'adresse incomplète « Les amicales » figurant sur l'avis N° 662/2007 émis par le tribunal commercial d'Agadir le 29 mars 2007. Une seule adresse figure, par ailleurs, sur le contrat du crédit : celle du lieu de résidence de la plaignante en France et, en même temps, sur son passeport. On a contacté un responsable de BP concernée pour connaître son avis sur l'affaire, mais il n'a pas souhaité s'exprimer préférant attendre la décision du tribunal.

Nour-Eddine SALLOUK Libération